

VŒUX AU PERSONNEL COMMUNAL
ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES
JEUDI 23 JANVIER 2014

M. le Maire

Mesdames et messieurs les élus

Chers collègues

Tout d'abord merci à vous tous pour votre présence à notre traditionnelle cérémonie des vœux au personnel.

Cérémonie à laquelle j'attache beaucoup d'importance et de plaisir car elle nous permet de nous retrouver chaque année tous ensemble autour d'un verre dans un cadre décontracté et déconnecté de nos préoccupations quotidiennes.

C'est ainsi l'occasion pour tous les agents de se retrouver et certains ne se croisent pas beaucoup au cours de l'année. Pourtant nous formons tous une seule et même équipe au service des citoyens quelles que soient nos fonctions.

Comme vous le savez l'année 2013 a été marquée par un événement majeur dans la vie d'une commune puisque David Lazarus a succédé à Michel Françaix en qualité de Maire.

Si M. le Maire a eu l'occasion, lors de ses vœux de dimanche dernier, de rappeler l'empreinte que Michel Françaix a laissé sur la ville pendant ses 18 années de mandat et tout ce que Chambly lui devait, je dois dire que je suis également très honoré d'avoir pu être son Directeur Général des Services pendant plus de 7 ans.

Et même si cette transition s'est effectuée dans de très bonnes conditions et dans un souci de continuité, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit pour nous personnel municipal d'un changement important puisque générateur de nouveaux modes de fonctionnement et de nouvelles orientations.

Et d'ailleurs, en 2014, auront lieu, vous le savez tous, les élections municipales et là aussi, quelque soit le résultat, il nous reviendra à nous, fonctionnaires territoriaux, de nous adapter à de nouveaux modes de fonctionnement, de nouvelles organisations et de répondre aux orientations qui nous seront fixées par les élus.

Les élections municipales sont en effet toujours l'occasion d'impulser une nouvelle dynamique, un nouveau cycle dans la vie d'une commune et bien sur les agents municipaux sont au cœur de cette évolution.

J'ai déjà eu l'occasion de le dire, et je le répète encore aujourd'hui, si une commune peut offrir à ses habitants des services efficaces, en assurer l'éducation, le développement, promouvoir des activités dans le domaine du sport, de la culture, proposer des solutions en matière sociale, c'est grâce à son personnel.

Une commune, aussi riche soit elle, n'est rien sans son personnel.

C'est pourquoi nous avons toujours été sensibles à développer une gestion des ressources humaines qui puisse permettre de répondre à nos missions dans les meilleures conditions.

Et c'est pourquoi M. le Maire a ainsi fixé plusieurs orientations fortes dès sa prise de fonction dans ce domaine ;

Tout d'abord, comme je vous l'avais annoncé l'an dernier à cette même cérémonie des vœux, par la mise en œuvre d'une véritable **démarche de prévention envers les agents et la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels.**

Le Document Unique, je le rappelle, consiste à recenser tous les risques auxquels peuvent être soumis chacun d'entre nous dans le cadre de l'exercice de ses missions, de les classer en fonction de leur gravité potentielle et d'y apporter les mesures correctives nécessaires.

Et cette démarche s'est déroulée dans un cadre que nous avons souhaité participatif en y associant l'ensemble des agents.

Ainsi un comité de suivi a été créé représentant l'ensemble des services et métiers de la ville et je tiens à remercier les agents qui y participent pour leur implication dans ce projet essentiel pour la collectivité.

Des réunions sur site ont été organisées et tous les services ont ainsi pu participer à l'élaboration du recensement des risques professionnels. De même tous les bâtiments ont été visités.

Le Comité Technique Paritaire a été informé du suivi de la démarche. Nous sommes actuellement en phase de finalisation du document qui pourra ainsi être distribué à l'ensemble des agents très prochainement.

Il est à noter, mais nous le savions déjà, qu'aucun risque particulièrement grave et imminent n'a été recensé.

La première phase est ainsi quasiment achevée. Nous allons pouvoir passer à la suivante qui consiste en l'élaboration des plans d'actions correspondants aux risques recensés.

En effet, recenser un risque est un important et nécessaire travail, mais qui serait inachevé si nous ne mettions pas en place les mesures qui permettent sinon de le supprimer, tout au moins de le diminuer de manière à ce que ses conséquences soient moins importantes.

Là aussi ce travail sera fait avec vous.

De nouveau, des visites et réunions seront organisées sur site pour recueillir vos avis et observations et élaborer les plans d'action.

J'aurai ainsi l'occasion de réunir prochainement un Comité de suivi pour la mise en œuvre de cette 2^{ème} phase.

J'en profite également pour rappeler que si la prévention et la sécurité des conditions de travail sont une obligation de l'employeur, et nous y prenons toute notre part comme vous avez pu le constater, il s'agit aussi d'une responsabilité individuelle de chaque agent.

La prévention et la sécurité au travail, c'est l'affaire de tous.

Aussi, je compte sur vous pour que ce projet puisse se poursuivre de la même manière qu'il a été engagé et que nous puissions à terme, c'est l'objectif, développer au sein de la ville une véritable culture de la prévention des risques. C'est un engagement fort de la part de la collectivité

Conjointement à la mise en place de ce projet, toujours dans cette démarche de qualité au travail, l'année 2013 a aussi été marquée par la poursuite des travaux d'amélioration des bâtiments communaux et des conditions de travail des agents les fréquentant : le plus important à été le gymnase Aristide Briand qui est utilisé pour de multiples événements et par plusieurs services.

Il faut aussi ajouter l'achèvement des travaux de rénovation et l'ouverture de l'Espace Carnot qui regroupe l'Ecole de Musique, des salles pour les associations et abrite désormais les locaux de la Police Municipale qui bénéficie ainsi de conditions particulièrement favorables à l'exercice de ses missions, que ce soit par la qualité et la fonctionnalité des locaux que leur emplacement.

Notons aussi, la réalisation d'un nouveau quai de déchargement aux Services Techniques permettant là aussi une nette amélioration des conditions de travail des agents dans un meilleur environnement tout en respectant les normes de sécurité en la matière . Cet aménagement a également permis la réalisation d'une cuve de récupération des eaux de pluie du bâtiment confortant la politique menée en termes de développement durable puisque ces eaux de pluie seront réutilisées pour l'arrosage des espaces verts.

Je citerai également la rénovation de la salle des Commissions qui vient terminer le travail engagé sur le rez-de-chaussée de l'hôtel de Ville et qui permet maintenant, par une redistribution des espaces, un accueil digne de ce nom pour le personnel mais aussi le public et les partenaires de la ville.

Que l'on se rappelle la situation de cet accueil il y a quelques années pour mesurer le chemin parcouru et notre constante détermination à améliorer les conditions de travail des agents.

Concernant 2014, nous poursuivrons en améliorant la situation des services Informatique et Communication par un déplacement de leur lieu actuel vers des locaux plus adaptés.

De même, une étude va être lancée cette année pour la réalisation d'une nouvelle médiathèque, équipement structurant pour la ville et également très attendu par le personnel de la bibliothèque à qui je demande donc encore un peu de patience pour pouvoir bénéficier d'un équipement de premier ordre.

L'autre domaine particulièrement important qui a connu des évolutions majeures et sur lequel beaucoup d'attentes sont fondées, c'est celui de **l'action sociale** de la ville envers ses agents.

L'action sociale c'est l'ensemble des prestations destinées à améliorer directement ou indirectement les conditions de vie des agents municipaux et de leurs familles et il revient à chaque collectivité d'instaurer ses propres modalités d'intervention à ce titre.

Ainsi, après plusieurs mois de réflexion et après validation du Comité Technique Paritaire, de nouvelles modalités de la participation à la protection sociale complémentaire des agents, c'est-à-dire au financement des mutuelles complémentaires souscrites par les agents, ont été mises en place sur la base de critères sociaux en 2013.

Sont désormais pris en compte pour le versement de la participation de la ville : la composition familiale, l'âge et la catégorie hiérarchique des agents et cela a pu représenter pour tous les agents, à quelques exceptions près, une hausse de la participation de la ville.

L'autre aspect de l'action sociale est représenté par le soutien à l'Association des Employés Communaux, l'AEC, à laquelle la ville verse une subvention annuelle, pour qu'elle puisse organiser ses actions en faveur des employés, notamment l'arbre de Noël.

En 2013, outre une augmentation de la subvention, il a été décidé par le conseil municipal sur proposition de M. le Maire d'allouer une somme supplémentaire destinée à financer un bon d'achat pour tous les adhérents d'un montant de 30 €.

Enfin, autre orientation forte fixée par M. le Maire en matière de gestion des ressources humaines : la réflexion sur l'évolution de la politique de rémunération et plus particulièrement sur l'attribution du **régime indemnitaire**

Véritable outil de gestion des ressources humaines qui permet d'aller au delà de la rémunération indiciaire fixée par les statuts de chaque cadre d'emplois au niveau national, son attribution reflète ainsi la politique que chaque commune souhaite mener en matière de rémunération.

Une réflexion a ainsi été engagée sur cette importante question et je suis en mesure aujourd'hui de vous en livrer les premières conclusions qui s'articulent autour de 2 axes :

Premièrement, il a été décidé qu'un régime indemnitaire de base serait instauré pour l'ensemble des agents. Ainsi tous les agents de tous les services sont concernés par cette mesure. Il s'agit de mettre en place une approche collective par service. Il est en effet logique qu'à missions égales, le régime indemnitaire soit identique.

Néanmoins, et c'est le deuxième axe, dans une logique de valorisation des compétences de chacun, il a été procédé à un balayage de la situation actuelle de tous les agents pour adapter leur régime indemnitaire en tenant compte de critères relatifs aux missions et responsabilités exercées par chaque agent **mais aussi** de sa manière de servir et de son investissement personnel.

Ainsi au total, plus de la moitié des agents permanents sont concernés par ces modifications qui prendront effet dès ce mois de janvier.

Cette nouvelle approche aura aussi pour conséquence que ce régime indemnitaire pourra être revu à la hausse, mais aussi à la baisse.

Pour cela il est nécessaire de disposer des outils de management adaptés c'est-à-dire de passer de la notation à l'évaluation professionnelle. Ce qui nécessitera la mise en place d'une procédure d'évaluation qui se basera sur les profils de postes de chacun.

C'est pourquoi en 2014, et ce sera notre chantier prioritaire, il faudra réaliser les fiches de poste de chaque agent. Un certain nombre de services en sont déjà dotés mais ce sera l'occasion de donner de la cohérence et de couvrir l'ensemble du personnel.

En 2014, et avant la fin du premier semestre, nous finaliserons également le livret d'accueil dont la refonte est actuellement en cours.

Le recrutement de 6 agents en emplois d'avenir en 2013 marque aussi notre volonté forte de renforcer les effectifs municipaux : 3 agents aux services techniques et 3 au service Enfance mais aussi de participer à notre niveau à la lutte contre le chômage des jeunes.

Vous pouvez ainsi constater que les moyens alloués au titre de la mise en œuvre d'une véritable politique de gestion des ressources humaines sont importants et sont le reflet d'une volonté forte dans ce domaine.

Et si nous œuvrons ainsi à vous apporter de meilleures conditions de travail, c'est aussi pour assurer un service à la population de qualité.

Dans ce domaine, l'année 2013 a été consacrée au renforcement du **service public de proximité**.

La proximité est en effet notre quotidien et notre principale mission ; c'est ce qu'attendent de nous en priorité les habitants.

La mise en place d'un nouveau service à destination de la population est la conséquence directe de cette volonté.

Le service « **Allo Chambly** » est en effet le service public de proximité par excellence puisqu'il permet, à chaque habitant de pouvoir contacter 24h/24 et 7j/7 la mairie pour y faire part d'anomalies ou de dysfonctionnements du domaine public à travers un numéro unique.

Une équipe spécialement dédiée à été créée pour suivre chaque demande qui fait l'objet d'un accusé réception systématique et d'un suivi régulier.

Bien sur, s'il est important que chaque habitant connaisse et soit informé de l'état de son suivi il faut aussi que sa demande soit traitée dans les meilleurs délais.

Et à ce niveau, la coopération entre services doit être renforcée et prends une part importante dans la réussite de ce nouveau dispositif, qui depuis sa création il y a maintenant quelques mois donne satisfaction aux utilisateurs.

Et je souhaite ici féliciter ceux qui ont œuvrés à sa mise en place en juillet dernier : l'accueil autour d'Aude Frank, les services de M. Akpinar et ceux de la Police Municipale, et je les encourage à approfondir et améliorer ce dispositif par un dialogue constant et réciproque.

La proximité c'est aussi la qualité de vie des habitants qui passe en premier lieu par une **ville propre et agréable**.

Des moyens importants ont été consacrés depuis plusieurs années dans ce secteur, notamment la création d'un service Propreté et son renforcement continu. De même, le service Espaces verts a également fait l'objet d'un renforcement de ses moyens tant humains que financiers.

Aujourd'hui, cette politique volontariste porte ses fruits : la ville est plus propre mais elle est aussi plus belle et je tiens à saluer ici le travail remarquable effectué par les services Espaces Vert et Propreté sous la houlette de M. Delaune et M. Becquet.

Preuve de cette réussite, c'est la participation, pour la première fois, au concours des villes et villages fleuris.

Certes nous n'avons pas obtenu notre première fleur, mais la ville s'est néanmoins vue décerner le 1^{er} prix départemental dans la catégorie des communes de 5 000 à 15 000 habitants, ce qui est une belle récompense pour une première participation.

Je laisserai le soin à M. le Maire de remettre tout à l'heure aux membres du service le diplôme que nous avons reçu, preuve que nous sommes sur la bonne voie. D'ailleurs j'ai cru comprendre que le jury était sensible à l'aspect développement durable, l'installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie que j'ai évoqué tout à l'heure, est donc une mesure qui pourra ainsi s'avérer doublement bénéfique pour la ville.

La proximité c'est aussi le renforcement des moyens de la police municipale par le recrutement dans les prochains jours de 2 agents de médiation et de prévention dont la mission sera d'être présent sur le terrain, d'aller au contact de la population, de créer des liens et de servir d'interface entre les habitants et les institutions, l'objectif étant de renforcer la citoyenneté et la vie en société.

Objectif qui est principalement rempli par la politique menée depuis plusieurs années dans le **secteur de l'enfance et la petite enfance**.

Ce secteur, enfance et petite enfance, et ce n'est pas anodin, représente, et de loin, le premier poste de dépenses de la commune. Il s'agit d'une véritable priorité dont nous pouvons être fiers.

En effet, préparer nos enfants à devenir des adultes citoyens est une de nos missions les plus cruciales et nous mettons tous en œuvre pour y parvenir.

N'oublions pas que dans notre société actuelle, l'électeur est de plus en plus exigeant mais le citoyen de moins en moins présent.

Notre priorité est donc de former des citoyens. Et pour cela, la ville met en œuvre des moyens importants.

Ainsi, au-delà de la mise à niveau constante des écoles et bâtiments accueillant le périscolaire et l'accueil de loisirs, la ville finance directement les fournitures nécessaires aux enseignants pour exercer leurs missions et à mis en place depuis plusieurs années un parcours culturel qui permet à l'ensemble des élèves de découvrir la culture et les arts.

De plus, cette année tous les postes informatiques ont été remplacé par du matériel dernier cri, plus de 150 PC sont ainsi installés dans toutes les écoles de la ville, investissement de près de 300 000 €, pour que nos élèves puissent disposer de tous les moyens nécessaires.

Et en 2014, la ville s'est engagée à installer dans chaque école primaire, des tableaux blancs numériques qui permettront aux enseignants de pouvoir bénéficier des dernières technologies en matière d'enseignement.

Alors oui nous avons mis en place dès 2013 la réforme des rythmes scolaires et cela a pu causer à certains parents la nécessité d'adopter de nouveaux modes de fonctionnement mais nous avons considéré qu'il était de notre responsabilité de ne pas attendre.

A Chambly nous préférons être en avance et anticiper plutôt qu'en retard.

Ainsi, un comité de suivi de la réforme a été mis en place et s'est déjà réuni pour réfléchir sur les points à améliorer pour la prochaine rentrée, les parents ont de nouveau été consultés par le biais d'un baromètre dont les résultats seront particulièrement analysés et je ne doute pas que nous continuerons à offrir aux jeunes camblysiens un environnement éducatif de qualité.

Cette mise en œuvre de la réforme s'est également accompagnée de la création du **PASS ENFANTS CHAMBLY** qui offre à chaque enfant scolarisé la possibilité d'accéder aux services municipaux et de découvrir des activités associatives. Dans le contexte actuel, il s'agit d'un véritable coup de pouce pour toutes les familles.

Peu de communes peuvent en dire autant et à ce titre nous pouvons être fiers de cette politique.

Je voudrai aussi signaler que la mise en place de la réforme des rythmes scolaires a été l'occasion pour les services concernés de faire preuve d'adaptation et de modifier les organisations existantes.

Beaucoup de services ont été impactés : les ATSEM, les agents d'entretien, la restauration scolaire, le périscolaire, l'accueil de loisirs, le bus municipal. Les services techniques sont aussi concernés puisque ne pouvant plus intervenir que le mercredi après midi pour assurer l'entretien courant des écoles.

Tous ont du s'adapter à ces nouvelles contraintes, et je tiens ici à signaler leurs capacités d'adaptation et à les féliciter.

Cet exemple nous démontre ainsi parfaitement que nos missions sont toujours susceptibles d'évoluer.

La proximité à Chambly ne s'arrête pas là.

C'est également l'ensemble des travaux sur le domaine public, en 2 ans un important programme de rénovation des voiries et de l'éclairage public a été entrepris.

C'est aussi depuis l'année dernière une Web Radio qui permet d'aller dans chaque foyer pour y diffuser de l'information de toute sorte qui connaît un très bon démarrage et qui rencontre son public

C'est enfin le renforcement des moyens accordés à la prévention et à la sécurité. Comme j'en ai parlé nous allons recruter des agents de prévention et de médiation. Un projet est également en cours pour l'installation de caméras de vidéo protection dans les secteurs de la ville où elles seront les plus utiles. Les caméras installées au parking de la gare démontrent en effet l'utilité et l'effet dissuasif de ces mesures.

L'instauration de la Zone de Sécurité Prioritaire, la fameuse ZSP, fin 2012 qui a tellement fait couler d'encre et à propos de laquelle beaucoup s'interrogeaient, a également permis de renforcer les moyens de l'Etat et les premiers résultats sont largement positifs après un peu plus d'un an de fonctionnement.

Et puis la proximité c'est toujours les événements festifs et culturels qui rythment la ville durant toute l'année :

- le Bois Hourdy pour la 765ème année, plus ancienne fête de France, qui a accueilli plus de 7 000 personnes en 2013 et qui mobilise de nombreux bénévoles ;
- la Plage, Chambly Playa, 450 tonnes de sable fin sur 1 000 m²
- le festival de la ville, Chambardement, sur le thème du mystère et de la sorcellerie cette année et qui rencontre également un succès qui ne se dément pas d'années en années ainsi que tout le programme culturel
- sans oublier la patinoire.

Toutes ces activités, pour ne citer que les principales, participent chacune à leur niveau à la proximité et au bien vivre ensemble et qui font de Chambly une ville où l'on se sent bien.

Je n'oublie pas non plus le rôle primordial de l'important tissu associatif sportif, culturel et social, que la ville soutient et encourage largement tant par les subventions accordées que par les aides indirectes que sont la mise à disposition de salles, de matériel et par le soutien des agents municipaux, que ce soit le service culturel ou les services techniques à l'organisation des manifestations.

Et enfin je citerai le premier coup de pioche des travaux du village des loisirs et du cinéma qui a eu lieu en octobre dernier et qui verra enfin se réaliser cette entrée de ville et ce projet si important pour l'avenir.

Voilà chers collègues, j'ai essayé par ces quelques mots de brosser un portrait général de notre commune, de son personnel, de son évolution, de mettre en perspective ce que nous accomplissons au quotidien.

C'est aussi à cela que sert cette cérémonie des vœux, lever les yeux et observer le travail accompli.

Voir sous un angle différent notre travail et mesurer ce que chacun fait pour l'intérêt général.

J'espère ainsi vous avoir permis d'être conscient de notre rôle et de ce que nous apportons à la ville.

Avant de conclure, et de céder la parole à M. le Maire, je souhaite vous adresser mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Qu'elle vous apporte bonheur, santé et beaucoup de joie à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Alors bonne année à tous !